

Toulouse, le 6 mars 2010

Monsieur Bernard GARRIGUE  
5 rue Victor Hugo  
31120 PORTET SUR GARONNE

Réf : MM/CD/10 - 02 - 11

Cher Monsieur,

J'ai reçu à ma permanence de Toulouse un courriel, mentionnant votre nom et vos coordonnées, dont l'objet est de solliciter ma position quant au projet de réhabilitation du site de Francazal.

Le problème que vous soulevez est évidemment complexe et ne peut être réglé par une appréciation a priori. Sa solution ne relève pas des compétences de la Région, sauf si les élus du secteur devaient venir solliciter notre appui financier pour des aménagements ultérieurs.

Il serait impensable que l'on puisse refaire ce qui a été fait dans le passé en matière d'urbanisme. C'est une erreur lourde que d'avoir laissé l'habitat s'installer à proximité d'AZF, ou alors il fallait déplacer AZF. C'est une erreur que d'avoir laissé l'urbanisation gagner, d'aussi près, Blagnac.

Les études en cours qui doivent tenir compte des problèmes liés aux nuisances prendront en considération ces préoccupations. Notre époque et les réglementations sont différentes. En toute hypothèse, le moment venu, c'est en fonction de leur analyse que, personnellement, je donnerai mon avis sur le sujet.

Je vous prie de croire, Cher Monsieur, à l'assurance de mes sentiments distingués.

*à la discussion.*

  
Martin MALVY

